

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



MAITRE D'APPRENTISSAGE / TUTEUR

Octobre 2024

Programme détaillé

Contexte de la formation

Le développement des parcours de formation en alternance est un véritable enjeu pour la qualification et l'insertion professionnelle et un réel atout pour l'entreprise. Le rôle et les missions du maître d'apprentissage/tuteur sont primordiales dans la réussite du parcours en alternance.

La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 décembre 2018 cherche à soutenir le développement, la simplification et la sécurisation du contrat d'apprentissage. Elle a également l'ambition de réduire les décrochages des apprentis/alternants en renforçant leur accompagnement.

Cette formation permet d'accéder à une reconnaissance et à une valorisation des compétences.

Public

- Tuteur-ric-e-s responsables de contrats de professionnalisation ou d'insertion ;
- Tuteur-ric-e-s de sites qualifiants ;
- Référent-e-s de formation pratique.
- Professionnel-le-s du champ sanitaire, social et médico-social ;
- Professionnel-le-s impliqué-e-s dans les services de l'aide à la personne, dans les projets d'éducation populaire et de développement local ;
- Professionnel-le-s relevant de collectivités locales et d'établissements publics ;
- Salarié-e-s inscrit-e-s dans des offres types « périodes de professionnalisation » ;
- Tou-te-s les titulaires de diplômes allant des niveaux 3 à 7 de la nomenclature professionnelle ;
- Maître-esse d'apprentissage.

Pas de prérequis.

Objectifs de la formation

Clarifier la place et le rôle du/de la maître-esse d'apprentissage / tuteur-ric-e dans une formation orientée vers l'alternance partenariale.

Amener les référent-e-s et tuteur-ric-e-s en formation à s'approprier, pour pouvoir transmettre à leurs collègues, les repères, outils et méthodes de l'accompagnement d'un-e stagiaire.

Dynamiser la formation, créer et entretenir les interactions entre les maître-esse-s d'apprentissage / tuteur-ric-e-s en formation, l'IRTS et l'équipe pédagogique de formation initiale et continue.

Connaître et maîtriser la notion de site qualifiant.

Connaître les dispositifs de qualification et maîtriser les référentiels des métiers.

Concevoir l'accompagnement formatif en milieu professionnel.

Méthodes pédagogiques

- Des apports théoriques en lien avec la pratique
- Des supports pédagogiques remis aux professionnels
- Des ateliers de mise en pratique au travers d'études de cas
- Programmes des 6 jours de formation en présentiel.

Pré-accueil de convivialité : café, tour de table...

Test de positionnement

1er jour	Matin :	L'accueil et le livret d'accueil
	Après-midi :	Définition des compétences Blocs de compétences Construction des référentiels
2ème jour	Matin :	La démarche tutorale : un positionnement
	Après-midi :	Le processus d'admission
3ème jour	Journée :	Les aspects législatifs, règlementaires et institutionnels des formations
4ème jour	Matin :	Des référentiels à l'offre de formation
	Après-midi :	La régulation et la gestion des difficultés
5ème jour	Matin :	La régulation et la gestion des difficultés (suite)
	Après-midi :	Une offre de formation et les situations apprenantes
6ème jour	Journée :	Gestion du partenariat avec les organismes de formation La place de la contractualisation Bilan fin de module

Bilan fin de module avec test d'acquis des connaissances

Évaluation qualitative

Une évaluation qualitative

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS-CA pour toute formation.

L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation.

L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes :

- ✓ Évaluation de fin de l'action de formation par les apprenants et les parties intéressées.

Une organisation

La formation est dispensée sur une amplitude de 40 heures. Elle comporte 6 jours de formation en présentiel.
1 session par an.

Une équipe pédagogique

- ✓ Simone FOND : Directrice de la pédagogie et des formations
- ✓ Virginie COEZ : responsable de la formation/Référente apprentis CFA IRTS CA
- ✓ Marion LEROUX : assistante pédagogique
- ✓ Marc FOURDRINIER : formateur

Identification de notre organisme de formation

- ✓ Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne
- ✓ Directeur Général : M. Stéphane FOURNAL
- ✓ Directrice de la pédagogie et des formations : Mme Simone FOND
- ✓ Date de création : 16/01/1991
- ✓ Nature juridique : Association de loi 1901
- ✓ Numéro de déclaration d'activité : 21.51.00.158.51
- ✓ Adresse : 8 Rue Joliot Curie – 51100 REIMS
- ✓ Tel : 03.26.06.93.06
- ✓ Contact : marion.leroux@irtsca.fr
- ✓ Site internet : www.irtsca.fr